



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2020 À 19H30

ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue du maire

Constatation de la réception de la convocation de la séance extraordinaire

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

1. Adoption du budget 2020
2. Adoption du taux de taxes et compensations
 - 2.1 Taux de taxes
 - 2.2 Taux d'intérêts
 - 2.3 Taux de pénalité
 - 2.4 Règlement sur les compensations et les ordures
3. Adoption du programme triennal en immobilisations

Période de questions

Levée de l'assemblée